



Faites bouger les choses

Concours vidéo-minute



Date limite de soumission : 1^{er} mars 2005

Renseignements supplémentaires : <http://www.unicef.org/voy/french/>

Tu cherches à faire bouger les choses ? Crée une vidéo de soixante secondes pour expliquer à la planète entière comment les jeunes font pour s'exprimer, pour agir et pour faire bouger les choses. Un jury composé de professionnels des médias du monde entier visionnera les vidéos, qui seront diffusées sur le site Internet de l'UNICEF. La vidéo primée deviendra le message officiel de la Voix des jeunes, son auteur sera récompensé et elle pourra être diffusée partout dans le monde lors de la Journée internationale de la radio et de la télévision pour enfants.



© UNICEF/HQ02-0128/Markisz

Critères

- Les vidéos doivent montrer ce que les jeunes font ou peuvent faire pour que le monde (et leur propre communauté) s'améliore.
- Les vidéos doivent être représentatives de la mission de la Voix des jeunes : promouvoir et protéger le droit qu'à chaque enfant d'en savoir plus, d'en dire plus et d'en faire plus concernant le monde dans lequel il vit.
- Toutes les vidéos doivent durer exactement soixante secondes (une minute).
- Les participants doivent avoir moins de 25 ans.
- Les vidéos peuvent être l'œuvre d'une personne ou d'un groupe et peuvent être parrainées par un organisme ou une entreprise.
- Chaque groupe ou personne n'a droit qu'à une soumission.
- Les vidéos doivent être libres de tout droit.

Comment soumettre sa vidéo

- Chaque vidéo doit nous parvenir avec : nom(s), âge(s), adresse postale, courriel (si possible), numéro de téléphone et titre de la vidéo.
- Les vidéos doivent nous parvenir par courriel sous forme de fichiers compressés mpeg, avi ou mov à l'adresse suivante : cschuepp@unicef.org.
- ou envoyer un CD/DVD par la poste à
Chris Schuepp
Coordinateur du Réseau des médias pour les jeunes
c/o ecmc
European Centre for Media Competence
Bergstrasse 8 / 10th floor
D-45770 Marl
Allemagne
- Les concurrents sélectionnés devront soumettre des copies sur bande Dvcam prêtes à la diffusion, et ce par avion ou par courrier normal.